



pépinières européennes pour jeunes artistes



rencontrer l'autre et produire ensemble

technical form

TOHU, la Cité des arts du cirque et l'École nationale de cirque

Pépinières européennes pour jeunes artistes
BP 13
9/11, rue Paul Leplat
F – 78164 Marly le Roi cedex
www.art4eu.net

- **coordinateur national** Francine Royer, Conseil des arts et des lettres du Québec

présentation

de la première structure d'accueil

- **nom de la structure** TOHU, la Cité des arts du cirque
- **statut juridique** Organisme sans but lucratif

- **adresse** 2345, rue Jarry Est
- code postal** H1Z 4P3
- ville** Montréal
- pays** Québec (Canada)

- **tél** +514.374.3522
- **fax** +514.729.9964
- **e-mail** info@tohu.ca
- **site web** www.tohu.ca

- **responsable artistique** Agente de programmation, Nadia DROUIN
- **responsable administratif** Directeur général et Vice-Président, Charles-Mathieu BRUNELLE

présentation

de la deuxième structure d'accueil

- **nom de la structure** L'École nationale de Cirque

- **adresse** 8181, 2^e avenue
- code postal** H1Z 4N9
- ville** Montréal
- pays** Québec (Canada)

- **tél** +514.982.0859
- **fax** +514.982.6025
- **e-mail** info@enc.qc.ca
- **site web** www.enc.qc.ca

- **directeur général** Marc LALONDE

- **nombre d'artistes accueillis** 1 artiste
- **durée de la résidence** 4 mois
- **date de séjour proposée** juin - septembre 2006

projet artistique de la structure d'accueil

- **domaines d'expression proposés pour cette résidence :**

Le Cirque contemporain est le champ artistique proposé.

- **description générale du projet artistique de la structure :**

TOHU, la Cité des arts du cirque a vu le jour en novembre 1999 à l'initiative d'En Piste – le rassemblement national des professionnels, des entreprises et des institutions du secteur des arts du cirque, de l'École nationale de cirque (ÉNC) et du Cirque du Soleil. Le projet de la TOHU consiste à établir l'une des plus fortes concentrations d'activités circassienne au monde et d'ainsi doter le secteur d'une masse critique de ressources indispensables pour son développement dans les années à venir. Les priorités d'action de la TOHU en matière d'arts du cirque s'incarnent par deux moyens : les activités de diffusion et les résidences d'artistes.

L'automne 2004 a marqué le début des activités de diffusion de la TOHU sur une large échelle. Un nouvel équipement inédit, la TOHU, a ouvert ses portes au grand public. Il abrite la toute première salle permanente au Canada conçue spécifiquement pour répondre aux exigences de présentation de spectacles et de numéros de cirque. Une programmation consacrée au cirque y sera offerte tout au long de l'année.

Des résidences d'accueil sont offertes aux artistes. À ces fins, la TOHU dispose de l'utilisation de l'un des nouveaux studios de l'École nationale de cirque. La TOHU accompagne ainsi le processus de recherche, de création et de production d'un projet en mettant à la disposition des professionnels du secteur des infrastructures et des ressources humaines et matérielles pour la réalisation et l'expression de nouvelles œuvres en arts du cirque.

L'École nationale de cirque est une institution d'enseignement supérieur dédiée aux arts du cirque. Elle a pour mission première de former des artistes de cirque, ce qu'elle fait depuis plus de 20 ans. Ses programmes permettent à des jeunes d'âge scolaire de débiter leur formation professionnelle tout en poursuivant leurs études primaires et secondaires ou à des élèves de niveau post-secondaire ayant de solides acquis dans d'autres disciplines artistiques ou acrobatiques de suivre une formation en arts du cirque pendant un minimum de 3 ans.

Sa réputation d'excellence débordant les frontières du Canada depuis longtemps, l'École accueille en formation professionnelle une centaine d'élèves de partout au pays et d'ailleurs dans le monde. En plus de former les artistes de cirque, elle assure désormais la formation professionnelle des instructeurs et des formateurs oeuvrant dans le domaine du cirque de loisirs, du cirque social et de la formation préparatoire.

Bénéficiant de nouvelles installations au cœur de la Cité des arts du cirque, l'École nationale de cirque est adaptée à toutes les disciplines de cirque et dispose des meilleurs ressources pédagogiques et équipements afin de répondre aux exigences les plus élevées de formation de ce secteur des arts de la scène.

- **cadre particulier dans lequel s'inscrit cette résidence :**

Cette résidence s'inscrit dans le cadre des présentations publiques à la TOHU.

- **moyens mis en œuvre pour favoriser l'échange avec d'autres formes d'expression artistique :**

La TOHU a développé, conjointement avec l'ÉNC, un projet de création et de production qui est offert aux étudiants finissants de l'École sous la forme de stages d'insertion professionnelle. Ce cheminement artistique et pédagogique culmine en une série de présentations devant public à la TOHU.

Dans le cadre de ce projet, la TOHU souhaite accueillir un(e) jeune assistant(e) au metteur en scène professionnel à qui la création et la réalisation de ce projet seront confiées.

- **moyens mis en œuvre pour favoriser l'échange avec le contexte humain, social et économique environnant la résidence :**

Au cœur du projet de la TOHU, il y a les liens très vivants qui existent avec le quartier St-Michel abritant cet organisme. L'artiste en résidence sera impliqué dans cette symbiose que veut créer la TOHU entre la création artistique et le social.

- **ressources humaines qui permettront d'accompagner l'artiste :**

L'encadrement artistique de l'ensemble sera assuré par l'équipe de programmation de la TOHU et la direction de l'ÉNC. La direction artistique de l'ÉNC introduira l'artiste boursier à l'équipe de la TOHU et de l'ÉNC de même qu'aux étudiants impliqués dans le projet. La TOHU et l'ÉNC fourniront également un support technique à la production du spectacle, comme la mise en place d'une équipe de concepteurs, la direction de production et la régie..

- **ressources matérielles qui seront mises à disposition de l'artiste :**

La TOHU dispose de l'utilisation de l'un des nouveaux studios de l'École nationale de cirque. La TOHU accompagne ainsi le processus de recherche, de création et de production d'un projet en mettant à la disposition des professionnels du secteur des infrastructures et des ressources humaines et matérielles pour la réalisation et l'expression de nouvelles œuvres en arts du cirque. La résidence aura principalement lieu dans le *Studio de création* de l'ÉNC. L'artiste travaillera avec un groupe d'une dizaine d'artistes de cirque professionnels (à valider).

L'artiste boursier aura accès à un bureau de production et aux services de proximité de l'ÉNC (cafétéria, douches et vestiaires, centre de documentation).

- **moyens mis en œuvre pour promouvoir le travail de l'artiste :**

Au terme de cette résidence, la TOHU offrira le soutien technique à la présentation du spectacle devant public dans le cadre de sa programmation régulière (équipe technique, accueil, communications, etc.)

descriptif de la résidence

- **environnement professionnel et artistique de la structure :**

La TOHU est un lieu de rencontres. Elle est en étroite contact avec les artistes professionnels du secteur des arts du cirque et plus globalement, du secteur des arts de la scène au Québec et de plus en plus, à l'international. Elle devient ainsi un espace où se tissent de nombreux liens, se développent des partenariats, naissent des projets. L'artiste boursier profitera de cette convergence et pourra bénéficier de ces nouveaux contacts dans le cadre de son propre cheminement professionnel.

Tout au long de son séjour, l'artiste aura l'occasion de côtoyer sur une base quotidienne les étudiants en formation de l'ÉNC, son corps d'enseignants (dont plusieurs poursuivent eux même une carrière d'artistes professionnels) de même que plusieurs autres artistes, créateurs et professionnels installés à la TOHU en résidence. L'artiste boursier sera également invité à assister aux activités de diffusion artistique prévues à la TOHU durant son séjour.

- **environnement local et informations sur le niveau de vie :**

La ville de Montréal se distingue à l'échelle internationale par la vitalité et la richesse de sa vie culturelle. Le milieu du cirque y jouit d'une réputation et d'un accueil très favorable de la part du public. Plus spécifiquement, la TOHU et l'ÉNC sont localisées au cœur du quartier Saint-Michel, sur la couronne nord de Montréal.

- **hébergement proposé et localisation par rapport au lieu de travail :**

Le lieu exact d'hébergement qui sera fourni à l'artiste demeure à être précisé. L'hébergement est financé par la Ville de Montréal (à confirmer) et le Conseil des arts et des lettres du Québec.

- **montant du prix à la création dont bénéficiera l'artiste (par mois) :**

Un prix à la création de 2 000 \$ CAN sera attribué à l'artiste (1 220 euros) chaque mois.

- **financeur de ce prix à la création :**

Le Conseil des arts et des lettres du Québec finance cette résidence.



commentaire

du coordinateur national

L'expérience de la TOHU, la Cité des arts du cirque, est très prometteuse. Outre l'indéniable excellence professionnelle des partenaires impliqués et la qualité des installations proposées, la volonté de ce jeune organisme d'innover en liant recherche artistique, écologie et implication sociale convient très bien il nous semble à la philosophie du programme map^{XXL}.